

G E N Y S I S

Déroulé pédagogique formation

BILAN PARTAGE DE MEDICATION

Public visé:

Pharmacien d'officine titulaire et adjoint

Orientations DPC

BILAN DE MEDICATION N°172

Résumé

Le bilan partagé de médication (ou bilan de médication) peut être conduit en soins primaires ou en milieu hospitalier. Depuis 2018, il apparaît désormais en France dans le cadre législatif du référentiel de compétence des pharmaciens d'officine avec une rémunération forfaitaire dans le cadre de l'accompagnement des personnes âgées sous le nom de bilan partagé de médication. L'enjeu est de taille au vu du vieillissement progressif de la population française et de l'augmentation de la prévalence des maladies chroniques. Le rôle du pharmacien et de ces équipes sera d'accompagner au mieux cette population, particulièrement exposée du fait de leur vulnérabilité liée à l'âge, leurs polyopathologies et leur polymédication.

L'objectif global de cette formation est d'apporter les connaissances nécessaires aux pharmaciens pour qu'ils puissent mettre en place des bilans partagés de médication au sein de leur officine.

L'apprenant sera en mesure de mener un bilan de médication tout en connaissant les particularités métaboliques fréquemment rencontrées dans une population âgée. Il connaîtra les principaux médicaments responsables d'interactions médicamenteuses à l'officine et pourra jouer un rôle dans l'amélioration de l'observance des patients.

Contexte

Les personnes âgées, du fait du vieillissement physiologique des fonctions de l'organisme, souffrent bien souvent de plusieurs pathologies nécessitant la prise de multiples traitements. Dans l'objectif de réduire le risque iatrogénique et renforcer l'adhésion du patient à leur traitement, les pouvoirs publics ont décidé de mettre en

place des bilans partagés de médication dédiés aux patients âgés éligibles (>65 ans avec une ALD ou >75 ans et polymédiqués). Ainsi, le pharmacien doit être en capacité d'identifier, résoudre et prévenir les événements indésirables des médicaments et contribuer à préserver l'état physiopathologique du patient.

Pré requis

Aucun

Durée de la formation

7 heures

Format

Formation à distance, d'une durée de 7 heures réparties en 6 modules et qui s'effectue en auto-apprentissage en format asynchrone.

Progression pédagogique et structure du parcours

Chaque module (ou e-leçon) présente comme structure : des objectifs d'apprentissage, une introduction, un contenu, un résumé. Chaque module sera enrichi de questions et exercices afin de renforcer et mesurer les acquis. Les questionnaires et exercices permettront également l'auto évaluation de sa pratique professionnelle et l'amélioration du parcours patient. Le programme repose sur des références (scientifiques, réglementaires, éthiques, organisationnelles, etc.) qui sont identifiées et à jour.

Méthodes pédagogiques

- Acquisition cognitive
- Analyse de cas
- Auto évaluation
- Mise en situation clinique

Moyens utilisés

- Documents écrits
- Textes de loi
- Recommandations de bonnes pratiques
- Séquences vidéo, photos
- Infographies commentées
- QCM

Evaluation

Des tests de positionnements seront administrés en début de session (pré test) et tout au long de la formation. Le post test sera administré en fin de parcours. Ces tests permettront au stagiaire d'évaluer les apprentissages réalisés en termes de connaissances et compétences.

Des cas cliniques seront proposés pour mettre en situation le stagiaire, soit par des situations cliniques (cas concrets) soit à partir de photos, selon le thème de la formation. Un questionnaire de satisfaction sera proposé en toute fin de formation, ainsi qu'un recueil de l'expérience des apprenants.

Objectifs de transformation des pratiques

- Une amélioration de la prise en charge des patients polymédiqués
- L'optimisation de la gestion par les patients de leurs produits de santé.
- Une réduction de la polymédication
- La prévention de la iatrogénie médicamenteuse
- La réduction des coûts globaux mensuels des traitements

Déroulé de la formation

Module Introduction : Introduction et pré tests – 30 mn

Objectif: Se familiariser avec la plateforme d'E-learning et évaluer ses connaissances sur les interactions médicamenteuses.

Contenu: Présentation de la plateforme, du contexte et des objectifs de la formation. Plan et présentation du concepteur de l'action et de ses qualifications en lien avec l'action. Auto évaluation de ses compétences sur le sujet, au travers de questions portant sur le bilan de médication.

Méthodes: Test de positionnement sous forme de QCM, exposé didactique.

Module 1 : Présentation générale d'un bilan de médication – 60 mn

Objectifs: Connaître le contexte et les objectifs de mise en place des bilans de médication ; Savoir définir un bilan de médication et en connaître les aspects réglementaires.

Contenu: exposé définissant ce qu'est un bilan de médication, ses objectifs, les patients pouvant être éligibles à ce type de bilan et le déroulement global d'un bilan de médication ; Présentation du contexte et des chiffres clés liés à la mise en place des bilans de médication ; Informations sur les règles de facturation ;

Méthodes: acquisition par Exposé didactique, infographies, statistiques, rapports. Textes de loi

Evaluation: quizz de fin de session.

Module 2 : 1^{ère} étape du bilan de médication : l'entretien de recueil des informations du patient – 60 mn

Objectifs: Savoir cibler les patients éligibles et les faire adhérer à la démarche ; Connaître les différentes informations à recueillir auprès des patients ; Savoir adopter une posture adaptée ;

Contenu: exposé abordant l'étape de recrutement du patient (adhésion, consentement, planification d'un premier rendez-vous et documents à ramener) ainsi que le déroulé du premier entretien de recueil de ses informations (habitudes de vie, environnement, bilan médicamenteux, questionnaire de Girerd) ;

Méthodes: acquisition par Exposé didactique, infographies, statistiques, rapports, vidéos. Cas concrets et mises en situation

Evaluation: quizz de fin de session.

Module 3 : 2^{ème} étape du bilan de médication : l'analyse des traitements du patient – 60 mn

Objectifs: Savoir réaliser une analyse des traitements selon différents critères (posologies, cohérence, tolérance, profil patient...); Maîtriser les principaux mécanismes d'action des interactions médicamenteuses rencontrées à l'officine ; Connaître les particularités métaboliques du patient âgé ;

Contenu: exposé qui développe les différents mécanismes d'action des interactions médicamenteuses (pharmacocinétique et pharmacodynamique) en s'appuyant sur des exemples rencontrés dans la pratique. Présentation des notions d'erreur médicamenteuse et d'interaction médicamenteuse, leur classification et les risques majorés de l'iatrogénie médicamenteuse chez le sujet âgé ;

Méthodes: acquisition par Exposé didactique, infographies, statistiques, rapports, vidéos, cas concrets et mises en situation.

Evaluation: quizz de fin de session.

Module 4 : 3^{ème} étape du bilan de médication : l'entretien « conseil » – 60 mn

Objectifs: Connaître les différentes informations à partager au patient ; Savoir proposer des conseils de bon usage des médicaments et des conseils hygiéno-diététiques appropriés ;

Contenu: exposé qui aborde les différentes informations à partager au patient suite à son analyse (échanges avec le médecin traitant, modifications thérapeutiques...); proposition de divers supports d'informations (fiches explicatives) ;

Méthodes: acquisition par Exposé didactique, infographies, statistiques, rapports, vidéos, cas concrets et mises en situation.

Evaluation: quizz de fin de session.

Module 5 : 4^{ème} étape du bilan de médication : l'entretien de suivi – 60 mn

Objectifs: Connaître les différentes informations qu'il faut mettre à jour dans un entretien de suivi ; Connaître les enjeux de la mise en place d'un suivi pharmaceutique ; Connaître les impacts liés à la mise en place de bilans de médication selon diverses études ;

Contenu: exposé développant les différentes informations qui doivent être mises à jour dans un entretien de suivi (bilan médicamenteux, observance...) ; présentation des objectifs et enjeux liés au développement du suivi pharmaceutique des patients (nouvelles du pharmacien...) ; description de plusieurs résultats d'études concernant l'impact des bilans de médication ;

Méthodes: acquisition par Exposé didactique, infographies, statistiques, rapports, recommandations, vidéos. Cas concrets et mises en situation.

Evaluation: quizz de fin de session.

Module 6 : Le bilan partagé de médication vu par les pharmaciens et les patients : avantages et inconvénients – 60 mn

Objectifs: Connaître les différents avantages et inconvénients perçus par les pharmaciens ; Connaître les avantages et les inconvénients perçus par les patients pour mieux appréhender leurs questions et les freins éventuels à leur adhésion ;

Contenu: exposé développant les différents arguments pour et contre la mise en place des bilans de médication dans le parcours de soins des patients, du point de vue des pharmaciens mais aussi des patients ;

Méthodes: acquisition par Exposé didactique, infographies, statistiques, rapports. Vidéos. Mises en situation

Evaluation: quizz de fin de session.

Fin de session_ Evaluation globale – 30mn

Objectif: Mesurer ses acquis et évaluer la formation.

Contenu: Evaluation des acquis de la formation par administration du post test de positionnement. Réponses et score affichés. Recueil de l'expérience de l'apprenant au travers du questionnaire de satisfaction

Méthodes: Mesure de la satisfaction globale. Questionnaire d'évaluation des acquis, d'auto évaluation, questionnaire de satisfaction.

Bibliographie

- AMELI. Bulletin d'adhésion au bilan de médication
https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/678940/document/bpm_bulletin_adhesion.pdf
- Arrêté du 9 mars 2018 portant approbation de l'avenant 12 à la convention nationale du 4 mai 2012, organisant les rapports entre les pharmaciens titulaires d'officine et l'assurance maladie.
https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/415492/document/avenant_12_jo.pdf

- Assurance maladie : Accompagnement pharmaceutique des patients chroniques. 2021 <https://www.ameli.fr/bouches-du-rhone/pharmacien/exercice-professionnel/services-patients/accompagnement-patients-chroniques>
- HAS. Le bilan de médication. 2017
- OMEDIT Pays de la Loire. BILAN PARTAGÉ DE MÉDICATION. 2020. <https://www.omedit-paysdelaloire.fr/lien-ville-hopital/pharmacie-clinique/accompagnements-pharmaceutiques-ville/bilan-partage-de-medication/>
- Ordre national des pharmaciens : le bilan de médication c'est parti ! 2018. <http://www.ordre.pharmacien.fr/Communications/Les-actualites/Bilans-partages-de-medication-c-est-parti>
- Pharmacie clinique: le bilan de médication. 2019. <http://pharmacie-clinique.fr/bilan-de-medication/>
- SFPC. Le bilan de médication : critères d'éligibilité
- USPO. Guide d'accompagnement des patients. Le bilan partagé de médication chez le patient âgé polymédiqué. 2018. <http://www.uspo.fr/wp-content/uploads/sites/3/2019/02/2018-02-bilan-de-medication.pdf>